

Programme Actions concertées

Évaluation des impacts du PAÉLÉ dans les milieux défavorisés

Résumé

IDENTIFICATION

Chercheuse principale :

Julie Myre Bisailon, Université de Sherbrooke

Cochercheurs et collaborateurs :

Carine Villemagne, Université de Sherbrooke

Guadalupe Puentes-Neuman, Université de Sherbrooke

Gilles Raïche, Université du Québec à Montréal

Carmen Dionne, Université du Québec à Trois-Rivières

Roland Louis, Université de Sherbrooke

Établissement gestionnaire de la demande de subvention :

Université de Sherbrooke

Titre du projet de recherche :

Évaluation des impacts du Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés

Numéro du projet de recherche :

2007-EL-118328

Titre de l'action concertée :

Évaluation des impacts du Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés

Partenaires de l'action concertée :

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec

Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Québec

Ministère de la Famille et des Aînés, Québec

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec

ÉVALUATION DES IMPACTS DU PAÉLÉ DANS LES MILIEUX DÉFAVORISÉS

RÉSUMÉ

Contexte et historique du projet

Le présent projet est l'évaluation des impacts du PAÉLÉ qui est un programme interministériel qui est implanté au Québec depuis 2003. Ce programme vise l'intégration et le maintien d'activités d'ÉLÉ dans les familles et dans les différents organismes fréquentés par les enfants de 5 ans et moins et leur famille. Il a été implanté dans des communautés dont les écoles ont un indice socioéconomique de 9 ou 10. Le PAÉLÉ a donc trois cibles d'intervention qui oriente les activités mises en place et les modalités du Programme, soit les enfants d'âge préscolaire, leur famille et les organismes fréquentés par ces familles.

L'évaluation des impacts du PAÉLÉ

Cette recherche évaluative a été orientée par la question suivante : « Dans quelle mesure l'approche proposée par le Programme (PAÉLÉ), a-t-elle favorisé l'intégration et le maintien durable des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture dans les pratiques des organismes et des familles ? » De cette question ont découlé les questions spécifiques de recherche qui ont été regroupées en cinq volets : (1) l'intégration et le maintien de pratiques d'ÉLÉ chez les organismes, (2) l'intégration et le maintien de pratiques d'ÉLÉ chez les familles, (3) le partenariat, (4) le Programme (PAÉLÉ) et (5) l'entrée à la maternelle. Une approche mixte composée de questionnaires, de focus groups et d'évaluation à domicile a été utilisée pour recueillir les informations nécessaires. Ainsi, tant les organismes ayant participé au PAÉLÉ que les familles et les enfants qui ont pu être touchés par ce Programme ont été sollicités pour participer à cette évaluation.

Volet 1 – L'intégration et le maintien de pratiques d'ÉLÉ chez les organismes

Il ressort de cette étude que les principaux milieux offrant des activités d'ÉLÉ fréquentés par les familles sont les bibliothèques publiques, les centres de santé et de services sociaux, les services de garde à l'enfance et les organismes communautaires. De plus, les activités et les pratiques d'ÉLÉ intégrées dans le cadre du PAÉLÉ dans les organismes ont été maintenues au-delà de la période de financement du Programme. Par ailleurs, un des moyens les plus utilisés pour assurer le maintien des pratiques et des activités d'ÉLÉ est l'intégration de l'ÉLÉ dans le mandat et dans la programmation de services des organismes participants. Ces constats nous amènent à suggérer d'axer l'articulation des services d'ÉLÉ autour des organismes qui sont fréquentés par les familles et non seulement par les parents ou les enfants afin de maximiser la participation de ces dernières. Toujours dans le but de maximiser le nombre de famille participant aux activités d'ÉLÉ, il serait souhaitable que les organismes et les intervenants prévoient un moyen, autre que l'écrit, pour faire la promotion des activités. Par exemple, ce pourrait être l'utilisation de moyens audio (ex. : capsule à la radio) ou visuel (ex. : vidéo promotionnel, annonce à la télévision, etc.). Le bouche à oreille demeure la stratégie la plus efficace pour mobiliser les familles.

Volet 2 – L'intégration et le maintien de pratiques d'ÉLÉ chez les familles

En ce qui a trait aux familles, on doit préciser qu'il est difficile de rejoindre les familles défavorisées, tant pour les organismes qui offrent des services que pour le milieu de la recherche. Néanmoins, les familles rencontrées ont dit avoir participé à des activités ÉLÉ, mais l'examen attentif de ces activités révèle que ce sont les enfants et non les parents qui ont bénéficié des services. De plus, parmi ces familles, celles qui sont défavorisées se distinguent au plan des pratiques parentales d'ÉLÉ. Par exemple, les mères ayant une faible scolarité font moins d'ÉLÉ avant l'entrée à l'école de leur enfant et ce qu'elles font est davantage axés sur la mise à la disposition de matériel lié à la lecture et à l'écriture (ex. : crayon, papier, livre, etc.) pour que l'enfant s'occupe seul.

Nous constatons donc que les familles défavorisées ont besoin d'être outillées dans l'ÉLÉ et que, pour augmenter leur participation, il est nécessaire d'orienter les programmes et les activités de manière à ce que l'intervention soit graduée. En effet, nous avons constaté que les parents qui ont le plus besoin d'être outillés quant à l'ÉLÉ ne sont pas nécessairement ceux qui se déplacent pour participer aux activités d'ÉLÉ proposées par les organismes, et ce, pour diverses raisons dont entre autres, la peur d'être jugé. C'est pourquoi nous suggérons une offre de services graduelle commençant, dans un premier temps, par une intervention individuelle à domicile faite par un intervenant connu de ces parents. Une fois le lien de confiance établi, il devient plus facile d'inviter le parent dans une démarche en petits groupes.

Volet 3 – Le partenariat

Le PAÉLÉ a eu comme impact d'amener les organismes à mieux se connaître entre eux, ce qui leur a permis de se concerter et de maximiser les activités offertes dans la communauté. Ensuite, bien qu'un partenariat existait avant l'implantation du PAÉLÉ dans la plupart des communautés, ce dernier a permis l'ajout de nouveaux partenaires (bibliothèques publiques, écoles primaires, éducation aux adultes, centre local d'emploi, etc.). Afin que l'instauration des nouveaux partenariats soit durable et qu'il y ait un réel développement de projets, il serait souhaitable d'échelonner la durée du financement relié au PAÉLÉ sur au moins cinq ans plutôt que les trois ans actuels. De plus, le développement de nouveaux partenariats a été grandement facilité, dans le cadre du PAÉLÉ, par la présence d'une personne assumant la coordination des projets locaux. Cette personne était le lien entre les différents organismes et elle assurait l'établissement et le maintien des liens partenariaux. Devant l'importance que revêt la coordination, on peut se demander quel est le temps nécessaire qui devrait être consacré à la coordination en fonction des milieux, des projets et des régions à desservir.

Volet 4 – Le Programme (PAÉLÉ)

Sur le plan du processus, le Programme a été généralement apprécié. Deux objectifs du programme ont été atteints par la majorité des organismes : la promotion et la diffusion de la littérature jeunesse de même que la sensibilisation des familles aux pratiques d'ÉLÉ. Par ailleurs, l'approche centrée sur la famille a permis aux organismes de prendre conscience que l'ÉLÉ passe aussi par les familles, et non seulement par les enfants. Quelques points d'amélioration ont été soulevés par les acteurs locaux. En premier lieu, ces derniers nous ont fait part de la lourdeur et de la complexité des documents administratifs liés au PAÉLÉ. Les responsables du Programme en ont tenu compte et ont depuis modifié et allégé ces documents. En deuxième lieu, ils ont émis le souhait d'avoir davantage de rencontres interrégionales de façon à pouvoir échanger sur les différentes activités et pratiques mises en place par les différents comités locaux. Finalement, tous ont mentionné l'importance du palier régional, car c'est une aide précieuse pour les coordinations ainsi que pour les organismes.

Volet 5 – L'entrée à la maternelle

Selon les enseignants des écoles situées sur les territoires du PAÉLÉ, les enfants de la maternelle et de la 1^{re} année ont, depuis les cinq dernières années, un plus grand intérêt pour les livres en général de même qu'une meilleure connaissance des différents supports écrits. Ce qui laisse sous-entendre que ces enfants ont davantage été exposés à l'écrit. Sans pouvoir parler d'effets du Programme, cette exposition peut avoir été influencée par la présence du PAÉLÉ sur ces territoires. Par contre, il est important de préciser que l'intérêt envers les livres et la connaissance des différents supports écrits sont des habiletés reliées à la lecture et non à l'écriture. Il serait donc important d'inclure davantage l'écriture dans les activités ÉLÉ des organismes afin que les parents prennent conscience de son importance et intègrent à leur tour l'écriture dans leurs pratiques d'ÉLÉ familiales. Ensuite, l'entrée à la maternelle est une transition sur le plan des pratiques parentales d'ÉLÉ, car celles-ci changent une fois que l'enfant a

commencé sa scolarité. Il importe donc que les organismes et les intervenants soient en mesure de différencier les pratiques relevant de l'apprentissage formel de celles de l'éveil afin d'axer davantage leurs activités sur ces dernières. Un programme visant les familles ayant des enfants d'âge préscolaire devrait donc viser l'adoption de pratiques d'éveil et non de pratiques scolaires. Finalement, les enfants, en général, semblent mieux préparés à la lecture et à l'écriture aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Ce constat peut s'expliquer de façon plus large par l'accent, l'importance sociale accordée à la lecture depuis quelques années grâce, entre autres, à des Programmes tels que le PAÉLÉ.